



Résidence Autonomie

« Les Charmettes »

27, Avenue Georges Clemenceau 59130 LAMBERSART

LIVRET D'ACCUEIL

Contact : Marion RENAUX, Directrice

Tél : 03.20.18.60.60 Fax : 03.20.18.60.61

Mail : contact@lescharmottes.org

Site Internet : www.lescharmottes.org

SOMMAIRE

<i>Présentation de la structure</i>	3
<i>Votre admission</i>	3
<i>L'Hébergement</i>	4
<i>La restauration</i>	4
<i>Les soins</i>	4
<i>L'animation</i>	5
<i>Internet et accès WIFI</i>	5
<i>Le salon de coiffure</i>	5
<i>Les sorties</i>	6
<i>Le culte</i>	6
<i>Le linge</i>	6
<i>Le courrier</i>	6
<i>Vos moyens d'expression</i>	6
<i>La sécurité</i>	7
<i>L'assurance</i>	7
<i>La sécurité incendie</i>	8
<i>Dépôt d'objet et de valeurs</i>	8
<i>La bienveillance</i>	8
<i>Pourboires</i>	9
<i>Accès à la résidence</i>	9

Le Conseil d'Administration, la direction, le personnel et les résidents des Charmettes vous souhaitent la bienvenue dans notre résidence. Ce livret a été édité à votre intention, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires quant au fonctionnement de l'établissement. Nous ne formulerons qu'un seul souhait, c'est que vous y passiez une retraite heureuse dans le respect de votre identité. Toute l'équipe est à votre écoute pour répondre à vos besoins, écouter vos suggestions et aspirations, ceci dans le souci constant d'améliorer la qualité de nos prestations. Bon séjour aux Charmettes !

Présentation de la structure

Les Charmettes accueillent des personnes valides et autonomes qui gardent leur entière indépendance. La capacité d'accueil est de 80 studios de 33 m². La résidence est située à côté de la Mairie et du parc des Charmettes qui vous offre une vue et des promenades magnifiques.

Sa structure est éclatée en 3 bâtiments :

- La tour A et B comprenant chacune 40 studios répartis sur 5 étages,
- Un bâtiment au rez-de-chaussée comprenant les services administratifs, la salle de restauration et d'animation, la cuisine, la salle polyvalente climatisée, la buanderie, le local à poubelles, le salon de coiffure, deux chambres d'hôtes pouvant accueillir occasionnellement la famille des résidents et le logement de la concierge.

Cet ensemble est très bien adapté et comprend 2 ascenseurs.

Un parking privé et fermé la nuit est annexé à la résidence pour ceux qui possèdent un véhicule.

Votre admission

Pour plus de convivialité, il faut prendre rendez-vous avec la directrice à l'accueil de la résidence et remplir un dossier d'admission. Une visite de l'établissement vous sera proposée.

L'accueil est ouvert du **Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.**

Les résidents ont la charge de meubler leur logement et d'apporter leur linge personnel ainsi que le matériel de literie. La présence d'animaux n'est pas autorisée.

L'Hébergement

Les 80 studios sont tous identiques. Chacun est équipé d'une kitchenette avec meuble évier, plaques électriques et réfrigérateur, d'une salle de bain séparée avec WC, lavabo et douche, d'un téléphone intérieur relié à l'accueil, d'un cellier et d'un couloir d'entrée séparé.

Vous disposez d'un téléphone et d'une prise de télévision ainsi qu'une alarme filaire reliée au standard.

L'aménagement interne incombe au résident (tapisserie, peinture, mobilier...). Les travaux doivent être accordés au préalable par la Direction.

Un agent technique peut intervenir dans les studios sur demande préalable à l'accueil.

La restauration

Les repas ont lieu tous les jours dans la salle de restaurant **à 12 h**. Ils sont servis à votre domicile si votre état de santé le justifie. Ils sont obligatoires mais en signalant votre absence 48 h avant, vos repas vous seront remboursés (dans la limite de 65 par an).

Vous avez la possibilité de changer votre menu. Les régimes spéciaux sont pris en considération sur avis médical.

Vous pouvez inviter famille et amis à votre table et ce, même le dimanche.

Les soins

Vous gardez votre médecin, pharmacien, infirmier, pédicure, kinésithérapeute...

En cas de maladie, de soins infirmiers ou d'aide pour la toilette, le résident fait appel à son médecin traitant, son infirmier(e), aux services de soins à domicile ou autres selon ses besoins et ses choix.

Si vous appelez votre pharmacie, celle-ci peut venir chercher votre ordonnance et livrer vos médicaments chez vous. Elle peut même préparer vos piluliers si besoin.

Une aide-soignante est présente tous les jours même le week-end et les jours fériés. Elle est chargée d'assurer la surveillance, les soins d'urgence et la coordination avec le personnel de santé. Elle peut vous apporter une aide dans certains soins de confort.

L'animation

Vous êtes libre d'organiser votre journée comme bon vous semble. Les loisirs proposés constituent un facteur dynamique offert à la liberté de chacun selon ses possibilités. Toute personne bénévole apportant de l'aide dans le cadre de l'animation est la bienvenue, elle sera invitée à signer la Charte des Bénévoles.

Un animateur propose aux résidents qui le désirent des activités culturelles, manuelles et intellectuelles. Le salon et une salle polyvalente sont aménagés à cet effet. Ces loisirs ont pour but de favoriser le lien social en participant à la vie collective. Certaines animations comme des sorties extérieures, des visites, des spectacles peuvent être proposées avec une participation financière.

Une séance de gymnastique douce est proposée une fois par semaine par un éducateur sportif diplômé. Un atelier chants a lieu également une fois par semaine.

Des intervenants extérieurs viennent aussi compléter ces activités et un partenariat intergénérationnel existe avec une école et une crèche de la ville.

Un programme est affiché dans les couloirs sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet et un appel au micro est effectué le midi au repas.

Toutes les activités sont ouvertes également aux personnes non résidentes.

Internet et accès WIFI

L'établissement bénéficie d'une connexion WIFI dans la salle polyvalente et dans le salon. Cette connexion est à votre disposition ainsi que pour vos familles et amis. Un code est à demander à l'accueil.

Un ordinateur avec connexion internet est à votre disposition dans la salle polyvalente et un bénévole est présent pour un atelier informatique une fois par semaine. Chaque utilisateur d'internet devra signer la charte informatique de l'établissement.

L'établissement est équipé de la fibre optique.

Le salon de coiffure

Un salon de coiffure est mis à votre disposition au rez-de-chaussée de l'établissement. Il est accessible à tout prestataire extérieur (coiffeur, esthéticienne,...) sur simple demande à l'accueil.

Une coiffeuse intervient 2 fois par semaine.

L'inscription et le paiement se font au salon directement.

Les sorties

Vous êtes libre d'aller et venir comme bon vous semble dans le respect des exigences de la vie en collectivité. Il vous est toutefois demandé de bien vouloir avertir le personnel de vos absences, particulièrement pour les repas. Un petit papier est à remplir à l'accueil et à déposer dans la boîte à l'accueil.

En cas de sorties tardives un appel portier, relié à la conciergerie, est à votre disposition à la grille d'entrée de la résidence.

Le culte

Une messe est célébrée tous les jeudis dans la salle polyvalente de l'établissement.

Le linge

La fourniture et l'entretien de votre linge personnel reste à votre charge. Une buanderie est à votre disposition au rez-de-chaussée. Elle comprend des machines à laver (2 € le cycle), des sèche-linge (gratuit), des séchoirs, une essoreuse et un bac à eau. Des tables à repasser sont aussi à votre disposition.

Le courrier

La distribution du courrier est assurée chaque jour ouvrable.

Vous pouvez remettre votre courrier « au départ » dans la boîte bleue située à l'accueil. Nous nous chargerons de le remettre au facteur, l'affranchissement restant à votre charge.

Les colis et recommandés sont déposés directement chez vous par le facteur.

Vos moyens d'expression

Le Conseil de Vie Sociale

Lien privilégié d'information et d'expression des résidents et de leur famille, il est

composé de :

- 4 représentants des personnes accueillies,
- 2 membres des familles,
- 2 représentants du personnel,
- 3 représentants du Conseil d'Administration.

La direction assiste avec une voix consultative.

Organe consultatif, il donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement et notamment : le règlement de fonctionnement, la vie quotidienne, les services rendus...

Il se réunit au moins trois fois par an. La date est notifiée par affichage et toute question, remarque ou suggestion peut être déposée dans une boîte prévue à cet effet près de l'accueil. Un membre des résidents en fait la relève régulièrement.

La commission des menus

Cette commission permet d'intéresser les résidents à l'élaboration des menus et répond aux questions relatives à la nutrition.

Elle se réunit une fois par mois.

Le cahier de réclamation/suggestion/satisfaction

Un cahier des réclamations et des satisfactions est à votre disposition à l'accueil de l'établissement. Une réponse vous sera apportée dans les 48h maximum par la direction.

La sécurité

Pour votre sécurité et votre confort, l'établissement dispose d'un système de type appel malade (médaillon ou bracelet) à porter sur soi. Ceci n'est pas obligatoire mais sera imposé si besoin. Une participation financière vous sera demandée si vous optez pour ce service.

L'assurance

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

Cette assurance couvre également les résidents au titre de la responsabilité civile.

La sécurité incendie

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est interdit :

- de fumer au sein de l'établissement,
- de modifier les installations électriques existantes, d'ajouter des rallonges sans autorisation,
- d'utiliser des couvertures chauffantes,
- de stocker des produits dangereux,
- d'utiliser des radiateurs d'appoint.

Chaque studio est équipé d'un détecteur de fumée.

Dépôt d'objet et de valeurs

Il vous est possible de demander l'installation d'un coffre dans votre logement.

La bientraitance

Souci majeur de l'établissement, la lutte contre la maltraitance est l'affaire de tous. L'amélioration constante de la qualité ainsi que la formation du personnel permet de limiter considérablement ce risque.

La sensibilisation des personnels, soignants et non soignants, à la bientraitance des personnes accueillies constitue un objectif majeur de santé publique pour notre établissement.

L'objectif de la qualité de vie des personnes accueillies dans une optique de bientraitance passe par une valorisation du soin mais aussi du relationnel.

Aujourd'hui, à travers le réseau ALMA, une antenne téléphonique spécialisée est mise en place pour réceptionner tout signalement :

L'association ALMA (Allo Maltraitance) 03 20 57 17 27

Pourboires

Il est strictement interdit à l'ensemble du personnel d'accepter, de la part d'un résident ou de sa famille, toute somme d'argent quelle qu'en soit la forme : dons en nature ou gratification.

Vous êtes donc prié de ne pas donner de pourboire au personnel car vous l'exposeriez à des sanctions.

Accès à la résidence

Pour vous rendre aux Charmettes :

- Métro : Station Lomme/Lambersart ou Pont Supérieur et poursuivre à pied jusqu'à la résidence située à côté de l'Hôtel de Ville de Lambersart.
- Bus : ligne 10, arrêt Hôtel de Ville situé en face de la résidence.
- Voiture : En venant de Lille, suivre l'Avenue de l'Hippodrome et aller jusqu'à l'Hôtel de Ville de Lambersart. La Résidence y est indiquée.

Ou en venant de la rocade, sortir à Lambersart sortie 7b en venant de l'autoroute A22 ou sortie 7 en venant de l'autoroute A25, puis 2ème feu à droite et 1ère à gauche.

Le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés de la personne accueillie ainsi qu'un livret de bienvenue vous seront remis lors de votre entrée.

Un référent, salarié de l'établissement, sera à vos côtés les premières semaines pour vous familiariser avec la vie de la résidence.